

## APPEL A CANDIDATURES Maître de langue étrangère Rentrée 2024

**Objet : Recrutement d'un maître de de langue étrangère**

**Réf. :** Décret n°87-755 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement des répétiteurs et maîtres de langue étrangère à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)

### 1. PROFIL DU POSTE

Département d'études coréennes

**Intitulé :** maître de langue de coréen

**Profil de l'emploi :**

Le ou la candidat(e) recruté(e) sera appelé(e) à assurer les cours en Licence et en Master de LLCER de coréen, par exemple ceux de compréhension écrite, de production orale et de production écrite.

Le ou la candidat(e) recruté(e) participera aux activités et concertations au sein de l'équipe pédagogique du département d'études coréennes, notamment la conception des sujets, la correction des copies et la surveillance des examens.

Le ou la candidat(e) doit être de langue maternelle coréenne et pouvoir s'exprimer et se faire comprendre dans la langue française en vue de s'intégrer dans l'environnement universitaire.

### 2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

Les candidat(e)s aux fonctions de maître de langue étrangère doivent justifier d'une année d'études doctorales accomplies avec succès à l'étranger ou d'une année d'études en troisième cycle accomplies avec succès en France (M2), ce qui correspond à un niveau Bac + 5.

Le ou la candidat(e) recruté(e) travaillera en collaboration avec le responsable de chaque niveau et assurera un service annuel en présence des étudiants de 256 heures de travaux dirigés.

**Recrutement prévu pour le 1<sup>er</sup> septembre 2024**

### 3. REMUNERATION :

Calculée sur la base de l'indice majoré 422, soit 2 139,73 € bruts mensuels auquel s'ajoute, le cas échéant, le remboursement des transports à hauteur de 59.40 € et une participation de 15 € à la mutuelle santé.

### 4. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Merci d'envoyer le CV avec une lettre de motivation **avant le 12 mai 2024**. Les candidat(e)s pré-sélectionné(e)s] seront auditionné(e)s durant le mois de **mai ou juin 2024**.

Ce dossier doit être adressé par voie électronique, à l'attention de Mme Chloé PABERZ, Directrice du département d'études coréennes : [chloe.paberz@inalco.fr](mailto:chloe.paberz@inalco.fr)